



**Compte rendu de la réunion d'évaluation du
Système de Surveillance Epidémiologique du trachome
Comité des Experts
Rabat, les 25, 26 et 27 février 2008**

Cadre de référence :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la biennie de coopération entre le Ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la Santé 2008-2009, le Programme National de Lutte contre la Cécité (PNLC) a organisé une réunion d'experts les 25, 26 et 27 février 2008 à la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies.

Thèmes de la réunion :

Organisation d'une réunion d'experts au Maroc pour évaluer le système de la surveillance épidémiologique du trachome et préparer le processus de certification de l'élimination du trachome cécitant dans le Sud-Est du Royaume du Maroc.

Objectifs :

- Procéder à une revue des données épidémiologiques collectées dans les cinq provinces cibles lors des deux semestres de l'année 2007.
- Faire une analyse critique du système de surveillance épidémiologique du trachome et tirer les leçons au cours de sa mise en place, son utilisation et son intégration dans le système de surveillance épidémiologique national.
- Discuter les aspects organisationnels de la phase de certification.

Groupe d'experts choisi :

- Dr Nouredine Chaouki : Directeur de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies et Président de la réunion, Rabat.
- Dr Silvio Mariotti : Ophtalmologiste au Programme OMS de Prévention de la cécité et la Surdit  et Secr taire G n ral de l'Alliance OMS pour l' limination mondiale du trachome 2020 (GET 2020), Gen ve.
- Dr Andr -Dominique N grel : Directeur ex cutif de l'Organisation pour la Pr vention de la C c t  (OPC), Paris.
- Pr Amina Berraho : Pr sidente de la Fondation Hassan II d'Ophtalmologie, Rabat.
- Dr Youssef Chami Khazraji : Expert international en mati re de lutte contre le trachome, Rabat.

- Dr Jaouad Hammou : Chef du Service des Maladies Oculaires et Otologiques et Coordonnateur du Programme National de Lutte contre la Cécité – DELM, Rabat.
- Dr Mohamed Youbi : Chef du Service de la Surveillance Epidémiologique-DELM, Rabat.
- Dr M'Barek El Hani, Délégué du Ministère de la Santé à la province d'Errachidia.

Autres participants à la réunion :

- Dr Zoulikha Faraj : Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé au Maroc, Rabat.
- Pr Zakaria Mellal : Fondation Hassan II d'Ophtalmologie, Rabat.
- Dr Adam Zyan : Directeur des Programmes à l'International Trachoma Initiative, New York.
- Dr Mostafa Benmimoun : Directeur Médical des Laboratoires Pfizer S.A., Casablanca.
- Dr Abderrahmane Benmamoun : Chef de la Division des Maladies Transmissibles – DELM, Rabat.
- Mr Mustapha Bennouna, Chef de la Division de l'Hygiène du Milieu-DELM, Rabat.
- Dr Najat Gharbi : Chef de la Division des Maladies non Transmissibles-DELM, Rabat.
- Mr Abdelkader Maskaoui, Gouverneur du District 416 – Maroc des Lions Club International, Casablanca.
- Pr Jamal Taoufik, Post-Gouverneur du District 416 – Maroc des Lions Club International, Rabat.
- Mr Omar El Khoukh, Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Errachidia.
- Dr Mohamed Chrif et Mr Abdelouahab Benaddi, Délégation du Ministère de la Santé à la province de Figuig.
- Dr Hassan Moussaid et Mr Hammou Arguien, Délégation du Ministère de la Santé à la province de Ouarzazate.
- Dr Hmad Outmoulait et Mr M'Barek Lamani, Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tata.
- Dr Abderrahmane Majd et Mr Miloud Moulay El Hassan, Délégation du Ministère de la Santé à la province de Zagora.
- Dr Houda El Ajarroumi, cadre du Service des Maladies Oculaires et Otologiques, Rabat.
- Mr Hassan Hasbi, cadre du Service des Maladies Oculaires et Otologiques, Rabat.

Lieu de la réunion :

Salle des séminaires à la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Rabat.

Date de la réunion :

Les 25, 26 et 27 février 2008.

Déroulement de la réunion :

La réunion s'est déroulée en deux phases :

- La première phase a eu lieu le 25 février 2008 entre les responsables du Programme National de Lutte contre la Cécité (DELM) et ceux des cinq provinces cibles (Errachidia, Figuig, Ouarzazate, Tata et Zagora). Cette réunion a permis de valider les résultats du système de surveillance épidémiologique du trachome collectés au cours de l'année 2007.
- La deuxième phase a eu lieu les 26 et 27 février 2008 et a été inaugurée par le Dr Noureddine Chaouki, Directeur de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, qui a remercié tous les participants à la réunion et a souligné dans son intervention le grand intérêt accordé par le Ministère de la Santé à la phase de consolidation des acquis et de la surveillance épidémiologique du trachome. Cette phase qui représente une étape cruciale avant d'atteindre la certification de l'élimination du trachome cécitant du Royaume du Maroc.
- le 26 février 2008 : a été consacré à la présentation des données épidémiologiques collectées dans les cinq provinces au cours de l'année 2007 portant sur la surveillance sentinelle pour le trachome folliculaire et le dépistage exhaustif pour le trichiasis trachomateux.

Pour la surveillance sentinelle pour le trachome folliculaire :

- ✓ 98 communes ont été concernées par la surveillance épidémiologique parmi 143, soit 69% et 139 localités ou villages ont servi de sites sentinelles.
- ✓ Le Taux de couverture parmi la population examinée et âgée de 1 à 9 ans a dépassé 90% au niveau de chacune des provinces.
- ✓ Le Taux de positivité (enfants âgés de 1 à 9 ans ayant un trachome folliculaire) est inférieur à 5% et varie de 0% à 3,83%.
- ✓ Devant chaque cas de TF : un traitement systématique a été administré à l'enfant et à son entourage tout en menant une enquête épidémiologique autour du même cas.

- ✓ Taux d'absentéisme en milieu scolaire varie entre 0,06% et 3,4%
- ✓ Le système sentinelle du trachome folliculaire préconise la déclaration obligatoire des cas négatifs.

Pour le dépistage du trichiasis trachomateux :

- ✓ Taux de couverture des localités visitées par rapport à l'ensemble des localités de chaque province varie de 57% à 100% (Plus de 90% à Errachidia, à Figuig, à Tata et à Plus de 50% à Ouarzazate et à Zagora)
- ✓ 1122 personnes ont été dépistées par le système de surveillance et ont bénéficié d'une prise en charge chirurgicales.

Suite aux discussions, les experts réunis ont jugé que le système de surveillance épidémiologique du trachome préconisé par le programme marocain est un excellent modèle qui pourra servir de référence pour les pays endémiques membres de l'Alliance mondiale pour l'élimination du trachome d'ici l'an 2020.

- le 27 février 2008 : a été consacré, d'une part, à la lecture et à la validation des recommandations proposées par un comité restreint des experts qui s'est réuni le soir du 26 février 2008. D'autre part à la discussion de la procédure de la certification du trachome cécitant par l'Organisation mondiale de la Santé : cas du Royaume du Maroc.

Conclusions et recommandations :

1. Phase de pré-certification

- Maintenir le même protocole de surveillance épidémiologique du trachome mis en place depuis 2006 durant la phase de pré-certification.
- Intégrer par rotation de nouvelles localités sentinelles dans le système de surveillance épidémiologique du Trachome Folliculaire.
- Améliorer la qualité de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des données par la formation, la supervision et la motivation des professionnels impliqués.
- Recueillir certains indicateurs de développement par localité: AEP, Électrification, Alphabétisation, Réseau routier...
- Mettre à jour la liste des localités les plus défavorisées dans chaque province cible selon les critères de l'INDH.
- Réaliser les Enquêtes de Certification dans les 5 provinces cibles.
- Préparer le dossier de certification à présenter à l'OMS.

2. Phase de post certification

a. Pour le trachome folliculaire - TF

- Maintenir et renforcer la surveillance épidémiologique du trachome folliculaire dans les activités du Programme National de la Santé Scolaire et Universitaire.
- Réaliser un seul passage pour la surveillance sentinelle du trachome folliculaire (1er trimestre de l'année scolaire)
- Maintenir et renforcer la surveillance épidémiologique du trachome folliculaire dans les activités des équipes mobiles du Ministère de la Santé.
- Mettre en place un mécanisme de dépistage du trachome folliculaire par rotation des sites sentinelles (cellules de la Santé de la Mère et de l'Enfant - SMI) chez les bébés à l'âge de 18 mois.
- Réaliser un dépistage du trachome folliculaire au niveau des établissements préscolaires au moins une fois par an.

b. Pour le trichiasis trachomateux - TT

- Veiller à la disponibilité des moyens nécessaires au dépistage et à la prise en charge chirurgicale du trichiasis trachomateux au niveau des ESSB.
- Prendre en charge en priorité et sans délai les cas de trichiasis trachomateux avec Cornée Claire.
- Renforcer la sensibilisation des personnes porteuses du trichiasis trachomateux et mettre en place un système d'enregistrement des cas de refus.
- Faire un dépistage du trichiasis trachomateux chez les femmes âgées de 15 ans et plus lors des enquêtes épidémiologiques autour des cas de trachome folliculaire.
- Faire un dépistage systématique du trichiasis trachomateux chez les femmes âgées de 40 ans et plus au niveau de toutes les formations sanitaires.
- Profiter des occasions offertes par les campagnes sanitaires ciblant la population de 40 et plus pour dépister le trichiasis trachomateux.
- Maintenir et actualiser un plan de communication relatif au trachome compte tenu de son contexte épidémiologique.
- Maintenir et/ou réintroduire l'enseignement du trachome dans le cursus de formation de base des médecins dans les facultés de médecine.